

**CANADA
PROVINCE DE QUEBEC**

ASSEMBLÉE ORDINAIRE du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances du conseil, **le lundi 3 octobre 2016 à 19 h**, à laquelle sont présents **la mairesse Lisette Maillé et les conseillers Victor Dingman, André G. Carrier, Jean-Claude Duff, Isabelle Couture, Jean Ranger et Robert Benoit**, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence de la mairesse selon les dispositions du *Code municipal*.

La secrétaire-trésorière Anne-Marie Ménard est présente.

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour**
- 2 Adoption et dispense de lecture**
 - .1 du procès-verbal du 6 septembre 2016;
- 3 Affaires découlant du procès-verbal**
- 4 Période de questions**
- 5 Administration générale**
 - .1 Résolution confirmant le recours aux services professionnels de base et de consultation de Monty Sylvestre, conseillers juridiques pour l'année 2017;
 - .2 Résolution confirmant le service de recouvrement de créances municipales impayées;
 - .3 Demande de don de Centraide Estrie;
 - .4 Appui à une demande de subvention au Fonds de développement des territoires de la MRC de Memphrémagog;
 - .5 Dépôt d'une modification apportée à la déclaration des intérêts pécuniaires de la mairesse;
- 6 Administration financière**
 - .1 Approbation des comptes payés et payables et autorisation de paiement;
 - .2 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 3 octobre 2016;
- 7 Sécurité publique**
 - .1 Rapport du directeur du Service de sécurité incendie et technicien en prévention;
 - .2 Nomination de pompiers volontaires;
- 8 Transport, voirie**
- 9 Urbanisme, zonage et environnement**
 - .1 Demande de l'Association pour la protection et l'aménagement du ruisseau Castle pour l'ensemencement de cours d'eau tributaires du ruisseau Castle;
 - .2 Appui à la demande de subvention de l'organisme Action Memphré-Ouest au Fonds de développement des territoires de la MRC de Memphrémagog;
 - .3 Appui à la demande de subvention de l'organisme les sentiers de l'Estrie au fond de développement du territoire de la MRC de Memphrémagog;
- 10 Loisirs et culture**
 - .1 Remerciements pour l'organisation des activités communautaires à l'occasion des Journées de la culture;
- 11 Hygiène du milieu**
- 12 Rapport des comités municipaux**
- 13 Rapport des comités communautaires**
- 14 Période de questions**
- 15 Affaires nouvelles**
- 16 Levée de l'assemblée**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2016-10-205)

**Il est proposé par le conseiller A.G. Carrier
appuyé par le conseiller R. Benoit**

ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec mention de l'ajout au point 9.3

ADOPTÉE

APPROBATION, ADOPTION ET DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 6 SEPTEMBRE 2016 (206)

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 septembre 2016, au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

2016-10-206 **EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff
appuyé par la conseillère I. Couture**

ET RÉSOLU QUE :

1. le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;
2. le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 septembre 2016 soit approuvé et adopté avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2016-10-207 **RÉSOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE BASE ET DE CONSULTATION DE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC** (207)

ATTENDU QUE le cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., a présenté le 29 août 2016 une offre de services professionnels couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller J. Ranger
appuyé par le conseiller A.G. Carrier**

ET RÉSOLU :

d'accepter l'offre de services proposée et d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, selon les besoins, pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, selon les termes de l'offre de service datée du 29 août 2016.

ADOPTÉE

2016-10-208 **RÉSOLUTION CONFIRMANT LE SERVICE DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES MUNICIPALES IMPAYÉES** (208)

ATTENDU QUE le cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., a présenté le 29 août 2016 une offre de services couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017; pour le recouvrement des créances municipales impayées,

**Il est proposé par la conseillère I. Couture
appuyé par le conseiller V. Dingman**

ET RÉSOLU :

de mandater le cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., de procéder au recouvrement de créances municipales impayées selon les termes de l'offre de service du 29 août 2016.

ADOPTÉE

2016-10-209 **DEMANDE DE DON DE CENTRAIDE ESTRIE** (209)

ATTENDU QUE Centraide Estrie est un organisme reconnu depuis plus de 40 ans qui lutte contre la pauvreté et la détresse sociale pour quelque 62 000 personnes de tout âge vivant en Estrie;

ATTENDU QUE la campagne annuelle de Centraide Estrie vise à contrer la pauvreté, et à éviter qu'elle se perpétue de génération en génération;

ATTENDU QUE Centraide sollicite la municipalité dans sa collecte de fonds annuelle;

ATTENDU QUE cette année, Centraide propose que les municipalités donnent l'équivalent de 0,50 \$ par habitant;

ATTENDU QUE les argents ont été prévus au budget de l'exercice financier en cours;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller A.G. Carrier
appuyé par le conseiller J.C. Duff**

ET RÉSOLU QUE :

la municipalité d'Austin fasse un don à Centraide Estrie au montant de 766 \$, pour contribuer à la collecte de fonds de l'année 2016.

ADOPTÉE

2016-10-210

APPUI À UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DE LA MRC (210)

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog invite les organismes et municipalités qui désirent déposer une demande d'aide financière dans le cadre d'un appel d'offres pour le Fonds de développement des territoires à présenter leur demande le 11 octobre 2016 au plus tard;

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif « Mentorat Estrie », dont les responsables sont des citoyens d'Austin, présente un projet visant à promouvoir le mentorat auprès des nouveaux arrivants dans la MRC de Memphrémagog, par la mise en place d'une structure d'attraction, d'accueil, d'intégration et de rétention;

ATTENDU QUE la municipalité d'Austin a obtenu du Ministère de la Famille et du Secrétariat aux Aînés une subvention lui permettant d'élaborer une politique de la Famille et des Aînés et que cette politique sera adoptée d'ici la fin de 2016;

ATTENDU QUE la future politique de la Famille et des Aînés d'Austin prévoira notamment des mesures pour faciliter l'attraction et la rétention des jeunes familles, tout en favorisant la participation sociale des aînés afin de mettre leurs connaissances et expériences au profit des nouveaux arrivants;

ATTENDU QUE Mentorat Estrie pourrait être un partenaire important pour la municipalité dans l'atteinte de certains objectifs qui seront énoncés dans la politique de la Famille et des Aînés;

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog exige que l'organisme demandeur présente une résolution municipale d'appui à sa demande;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller J.Ranger
appuyé par la conseillère I. Couture**

ET RÉSOLU QUE :

1. le conseil municipal appuie la présentation d'une demande de subvention de Mentorat-Estrie au Fonds de développement des territoires de la MRC de Memphrémagog, considérant que cet organisme pourrait être un partenaire important dans la mise en œuvre de projets touchant l'attraction des jeunes familles et l'intégration des nouveaux arrivants grâce au mentorat offert par les aînés;

2. Dans la mise en œuvre de ce projet, la municipalité est ouverte à contribuer à la réalisation du projet de l'organisme ainsi qu'au plan des ressources humaines, matérielles et financière.

ADOPTÉE

DÉPÔT D'UNE MODIFICATION APPORTÉE À LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE LA MAIRESSE

Conformément à l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités, la mairesse dépose une modification apportée à sa déclaration des intérêts pécuniaires dans les 60 jours suivant le changement, tel que requis par la Loi.

2016-10-211

COMPTES PAYÉS ET PAYABLES, DÉPENSES DITES INCOMPRESSIBLES DISPENSE DE LECTURE ET AUTORISATION DE PAIEMENT (211)

Salaires au net du 2016-09-01	10 904,42
Salaires au net du 2016-09-08	8 073,41
Salaires au net du 2016-09-15	39 865,79
Salaires au net du 2016-09-22	7 306,29
Salaires au net du 2016-09-29	8 425,22
Ministre du Revenu (septembre)	23 382,09
Receveur général (septembre)	8 804,07
Bell Canada (hôtel de ville, ligne d'urgence et ligne casernes)	1 130,47
Bell Mobilité (voirie, urbanisme, incendie et communications)	230,82
Hydro-Québec (hôtel de ville, caserne, parc, éclairage public)	2 098,76
UMQ (formation webinaire)	92,84
Petite caisse (plexiglass - présentoir, plaques de noms pompiers, frais écocentre, épicerie, divers)	221,50
Xerox Canada (copies août)	155,48
CIBC Visa (équipement bureau, camions, voirie, parcs)	2 828,61
Pitney Bowes (contrat de location)	838,05
La Capitale Assurances (assurance groupe septembre)	4 566,94
Soc. canadienne des postes (médiaposte)	326,65
Daphnée Poirier (honoraires Politique familiale municipale-MADA)	802,06
FarWeb IT (services techniques en informatique)	212,42
Centre d'Affaires d'Eastman (matériel informatique, moniteur, souris)	287,41
Chantal Cyr (achat d'un habit de sauvetage nautique)	200,00
Calhoun Super Structures (dépôt – abri entreposage des abrasifs)	5 508,90
Carte Rona (matériaux pour patinoire, outils)	245,67
Andrea Fairchild (remboursement Conseil local du patrimoine)	165,00
Marc-Antoine Boudreau (activité camp d'été)	80,00
Caroline Plourde (remboursement programme couches lavables)	200,00
Pierre L'Esperance (solde, capsule vidéo urbanisme)	1 000,00
PageNet du Canada (service téléavertisseurs septembre)	259,96
Sani-Estrie inc. (matières résiduelles septembre et ICI)	19 705,66
R.I.E.D.S.B.M. (enfouissement août)	5 995,97
Guy Martineau (contrat gazons, plates-bandes, parcs)	3 090,00
Enviro5 inc (contrat fosses septiques)	6 006,26
Elizabeth Fancy (conciergerie septembre)	710,00
Comité culturel (achats divers et concert samedi culturel)	1 032,12
Remboursement de taxes	499,61
Remboursement bibliothèque et sports	1 066,00
Personnel (déboursés divers)	191,48
Personnel (déplacements / kilométrage)	3 798,65
Total payé au 3 octobre 2016	170 308,58 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FQM (service Dicom)	234,07
Ville de Magog (frais de cour municipale)	206,96
Câble-Axion Digital inc (internet hôtel de ville)	68,93
MRC Memphrémagog (maintien d'inventaire)	2 110,00

Médias Transcontinental (avis publique)	123,15
Génératrice Drummond (inspection et réparation annuelle)	639,55
Marché Austin (gants, bateau, divers)	35,96
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Régie de Police de Memphrémagog (service)	53 286,42
PageNet du Canada (service télécommunications)	259,96
Pierre Chouinard & Fils (carburant)	1 141,31
Groupe Environex (analyses d'eau)	28,74
401 Publications inc. (carnets d'inspection véhicule)	116,27
Napa Magog (entretien camions)	138,40
Centre 24-Juin (examen pompier)	115,00
Wolseley (réparation bornes sèches)	473,03
Taylor-Made Entreprises (équipement pour premiers répondants)	252,00
TRANSPORT	
Robert St-Pierre (abattage d'arbres)	1 138,25
Avizo (projet North - Millington)	2 270,76
Groupe ADE Estrie (retrait des sédiments Lac-des-Sittelles)	2 009,76
Excavation Richard Bouthillette (pelle sur roues- débroussaillage)	2 536,35
Terraquavie (paillis, fibre de bois et semences)	1 523,41
Location Langlois (réparation et location d'équipement)	97,00
Traffic Innovations (réparation équipement)	1 930,43
HYGIÈNE DU MILIEU	
Laurentides Re-Sources inc (matières RDD, etc.)	339,75
Exc. Stanley Mierzwinski (voyage compost)	137,97
URBANISME ET ZONAGE	
MRC de Memphrémagog (logiciel Lidar)	2 353,41
LOISIRS ET CULTURE	
Imprimerie Plus Estrie (bulletins municipal)	2522,88
Entreprises LTCA (toilette chimique quai Bryant)	258,69
Comma (infographie et panneaux - chemins patrimoniaux)	2 503,59
Conrad Marcotte inc (plaques chemins patrimoniaux)	82,78
Société d'Histoire de Magog (numérisation de photographie)	25,00
Pépinière du Grand Ben (perches de cèdre, tourbe, galet et arbustes)	1 157,68
FINANCEMENT	
Banque Nationale inc. (intérêts emprunt 14-423)	2 511,10
AFFECTATIONS	
Rock of Ages (bancs de granit - parc de la route 112)	988,79
CONTRATS	
Exc. Stanley Mierzwinski (contrat d'été, nivelage)	16 717,77
Total payé au 3 octobre 2016	100 335,12 \$

ATTENDU QUE la secrétaire dépose la liste des comptes payés et payables ainsi que les pièces justificatives et que dispense de lecture est donnée;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller A.G. Carrier
appuyé par le conseiller R. Benoit**

ET RÉSOLU QUE :

1. le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;
2. dispense de lecture de ladite liste ainsi déposée soit accordée;
3. les comptes payés au montant de **170 308,58 \$** soient approuvés;
4. le paiement des comptes payables au 3 octobre 2016 au montant de **100 335,12 \$** soit approuvé;
5. la signature des chèques correspondants soit approuvée.

ADOPTÉE

DÉPÔT ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 3 OCTOBRE 2016

La secrétaire-trésorière dépose l'état des revenus et dépenses comportant les entrées des recettes et des dépenses connues au 3 octobre 2016.

* * *

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET TECHNICIEN EN PRÉVENTION

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie et technicien en prévention.

* * *

2016-10-212

NOMINATION DE POMPIERS VOLONTAIRES (212)

ATTENDU QUE le directeur du Service de sécurité incendie, M. Paul Robitaille, propose les candidatures de M^{me} Cathy Turgeon et de MM. David Larocque, Julien Giguère et Francis Demers à titre de pompiers volontaires pour la municipalité à compter du 4 octobre 2016.

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller R. Benoit
appuyé par le conseiller V. Dingman**

ET RÉSOLU :

d'accepter, sous réserve des conditions de la politique d'embauche des pompiers volontaires et des conditions usuelles établies par le directeur du Service de sécurité incendie, les personnes ci-après comme pompiers volontaires, soit :

Cathy Turgeon, demeurant au 13, rue des Noyers, Austin;
David Larocque, demeurant au 65, rue du Bourgeon, Orford;
Julien Giguère demeurant au 620, rue des Nymphes, Magog;
Francis Demers demeurant au 18, rue D'Arcy, Magog.

ADOPTÉE

2016-10-213

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET L'AMÉNAGEMENT DU RUISSEAU CASTLE INC. POUR L'ENSEMENCEMENT DE COURS D'EAU TRIBUTAIRES DU RUISSEAU CASTLE SITUÉS SUR LE TERRITOIRE D'AUSTIN (213)

ATTENDU QUE l'Association pour la protection et l'aménagement du ruisseau Castle (APARC) dépose une demande de financement à la municipalité pour l'ensemencement de truites brunes et arc-en-ciel dans le ruisseau Castle et ses tributaires pour l'hiver et le printemps 2016;

ATTENDU QU'il y a maintenant 65 ans que des ensemencements sont effectués dans le ruisseau Castle;

ATTENDU QUE l'APARC a pris la relève du ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs pour cette tâche en 2012;

ATTENDU QUE ces ensemencements sont nécessaires pour optimiser la production maximale de salmonidés juvéniles;

ATTENDU QUE l'APARC bénéficie d'un soutien du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour ce projet;

ATTENDU QUE la contribution des membres de l'APARC s'élève à 125 \$ à laquelle s'ajoutent quelque 220 heures de bénévolat;

ATTENDU QUE l'APARC demande une subvention de 785,32 \$ à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE;

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman
appuyé par le conseiller J. Ranger**

ET RÉSOLU QUE :

le conseil municipal accorde à l'APARC une aide financière de 785,32 \$ pour défrayer une partie des coûts du projet d'ensemencement pour l'hiver et le printemps 2016.

ADOPTÉE

2016-10-214

APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ORGANISME ACTION MEMPHRÉ-OUEST AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG (214)

ATTENDU QUE l'organisme Action Memphré Ouest (AMO), un organisme de concertation et de développement régional réunissant les municipalités d'Austin, d'Eastman, de Bolton-Est, du Canton de Potton, de Saint-Étienne-de-Bolton et de Stukely-Sud, travaille conjointement avec les municipalités de Saint-Benoît-du-Lac et du canton d'Orford, à créer un parcours de marche longue durée à même les chemins ruraux des municipalités participantes;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans la mission d'AMO, soit de favoriser le sentiment d'appartenance sous régional et de mettre en valeur le milieu naturel, tout en faisant la promotion du territoire;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans les grandes tendances touristiques internationales;

ATTENDU QUE le parcours mettra en valeur les attraits communs aux municipalités participantes, soit les patrimoines naturel, paysager, religieux et historique;

ATTENDU QUE le parcours facilitera la consolidation ou le développement de services d'hébergement, de restauration et de commerces, ce qui engendrera des retombées économiques dans les collectivités;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable en favorisant une activité physique à faible impact environnemental et en générant une activité socio-économique dans les collectivités;

ATTENDU QUE les objectifs du projet s'inscrivent dans les orientations de la municipalité;

ATTENDU QU'AMO entend présenter, conjointement avec les municipalités de Saint-Benoît-du-Lac et du canton d'Orford, une demande de subvention de 40 300 \$ au Fonds de développement des territoires de la MRC de Memphrémagog pour un projet se chiffrant à 61 800 \$.

EN CONSÉQUENCE;

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff
appuyé par le conseiller J. Ranger**

ET RÉSOLU QUE :

la municipalité d'Austin appuie la présentation d'une demande de subvention de 40 300 \$ d'AMO au Fonds de développement des territoires de la MRC de Memphrémagog pour un projet se chiffrant à 61 800 \$;

la municipalité s'engage à verser la somme de 2 500 \$ en guise de contribution au projet en 2017.

ADOPTÉE

APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ORGANISME LES SENTIERS DE L'ESTRIE AU FOND DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG (215)

ATTENDU QUE l'organisme les Sentiers de l'Estrie, entend structurer l'offre du réseau pédestre des monts Foster et Chagnon en préparant un plan d'aménagement pour le secteur;

2016-10-215

ATTENDU QUE Tourisme Cantons-de-l'Est souhaite faire de la région La destination de randonnée pédestre au Québec;

ATTENDU QUE la région du Memphrémagog a été identifiée comme ayant un très fort potentiel de développement de la randonnée pédestre;

ATTENDU QUE l'organisme Les Sentiers de l'Estrie a pour mission la promotion de la randonnée pédestre et qu'il se donne comme objectif d'aménager et d'entretenir des sentiers pédestres afin de permettre aux collectivités locales de pratiquer la marche en montagne;

ATTENDU QUE Les Sentiers de l'Estrie gère actuellement un réseau pédestre sur les monts Foster et Chagnon et que celui-ci est fréquenté et apprécié des membres;

ATTENDU QUE; le réseau existant a besoin d'être structuré et mis à jour afin de répondre à la demande des randonneurs et de développer son autonomie financière;

ATTENDU QUE le projet prévoit favoriser l'accès local;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans les grandes tendances touristiques internationales, qu'il favorisera la fréquentation touristique ainsi que des retombées socio-économiques dans les collectivités;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable en favorisant une activité physique à faible impact environnemental et en générant une activité socio-économique dans les collectivités;

ATTENDU QUE Les Sentiers de l'Estrie entend présenter une demande de subvention de 20 000 \$ au Fonds de développement du territoire de la MRC de Memphrémagog pour un projet se chiffrant à 30 000 \$.

EN CONSÉQUENCE;

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff
appuyé par la conseillère I. Couture**

ET RÉSOLU :

la municipalité d'Austin appuie la présentation d'une demande de subvention de 20 000 \$ au Fonds de développement du territoire de la MRC de Memphrémagog pour un projet se chiffrant à 30 000\$.

ADOPTÉE

2016-10-216

REMERCIEMENTS POUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES À L'OCCASION DES JOURNÉES DE LA CULTURE (216)

ATTENDU QUE les membres du comité culturel, du conseil local du patrimoine et du regroupement des artistes d'Austin ont organisé un programme varié pour le samedi culturel dans le cadre des Journées de la culture du Québec : inauguration des chemins patrimoniaux, dévoilement d'un nouveau panneau du circuit patrimonial pour souligner le 150^e anniversaire de Reginald Aubrey Fessenden, concert de musique baroque à l'église Saint-Austin et vernissage de l'exposition « Nos chemins remarquables »;

ATTENDU QUE les membres du conseil local du patrimoine ont profité de l'occasion pour remettre deux prix Reconnaissance Patrimoine 2016 :

- un, à **M. Serge Wagner**, référence précieuse et incontournable sur l'histoire de notre communauté, pour son apport exceptionnel aux activités et aux publications du comité culturel d'Austin; sa contribution remarquable aux recherches archéologiques qui ont mené à la découverte du Complexe des moulins du ruisseau Powell; et son intérêt indéfectible à partager par ses conférences les volets méconnus de l'héritage de nos prédécesseurs;
- un à la **famille McMaster-Matossian** qui a conservé et mis en valeur trois bâtiments historiques, soit l'école Currier, l'église Austin United Church, (autrefois église méthodiste New Connexion) et l'école Lakeside, en les déménageant sur sa propriété « Windswept Farm ».

2016-10-216

**Il est proposé par le conseiller A.G. Carrier
appuyé par le conseiller J.C. Duff**

ET RÉSOLU :

1. de remercier tous les membres du comité culturel, du conseil local du patrimoine et du regroupement des artistes d'Austin pour l'organisation et la réalisation des activités du samedi culturel;
2. d'ajouter nos remerciements à ceux du conseil local du patrimoine, à M. Serge Wagner et la famille McMaster-Matossian pour leur contribution inestimable.

Les citoyens d'Austin vous sont reconnaissants de votre apport précieux à notre patrimoine historique et à notre vie communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-10-217

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (217)

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment donnée par le conseiller R. Benoit, l'assemblée est levée à 20h00.

ADOPTÉE

Je, Lisette Maillé, mairesse de la municipalité d'Austin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro _____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du *Code municipal*.

Lisette Maillé
Mairesse

Anne-Marie Ménard
Secrétaire-trésorière